

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

Période d'affichage 12 juillet 2024 au 25 juillet 2024

SYNDICAT DES ÉTUDIANTS SALARIÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SÉSUM) AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT, AUXILIAIRES DE RECHERCHE ET ASSISTANTS TECHNIQUES ÉTUDIANTS

Information sur l'emploi	
Titre de fonction	Auxiliaire d'enseignement no 2
Numéro de cours	NUT1026 – Science des aliments
Nombre total d'heures prévues	100 heures : - 54h de présence en laboratoire - 18h de préparation - 28h de correction
Pour la période	16 septembre au 4 décembre 2024

Taux de salaires applicables					
1^{er} cycle	17,36 \$	2^e cycle	22,49 \$	3^e cycle	24,79 \$

Conditions d'exercice et horaire (si connu)	
Trimestre	Automne 2024
Été	<input type="checkbox"/>
Automne	<input checked="" type="checkbox"/>
Hiver	<input type="checkbox"/>

DESCRIPTION DE L'EMPLOI
<ul style="list-style-type: none"> - Superviser l'exécution des travaux de laboratoire et répondre aux questions des étudiants. - Diriger la période de discussion et évaluer la participation des étudiants. - Corriger certains de travaux et/ou questions d'examens. - S'assurer du respect des règlements entourant le port de l'uniforme, l'hygiène, l'utilisation des équipements, ainsi que le nettoyage du local des laboratoires.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir suivi et réussi les cours de <i>Science des aliments</i> du Département de nutrition ou leurs équivalents. - Détenir un B. Sc. en nutrition - Possède d'excellentes connaissances en science des aliments et d'excellentes compétences culinaires - Doit être disponible les lundis et les mercredis de 13h30 à 16h30 du 16 septembre au 4 décembre 2024.

IDENTIFICATION DE L'UNITÉ ET DU DIRECTEUR OU DU GESTIONNAIRE DE FONDS DE RECHERCHE			
Faculté	Médecine	Responsable	Mélanie Côté
Département	Nutrition	Titre de fonction	Chargée de cours

COMMENTAIRES
<p>Pour soumettre votre candidature, vous devez faire parvenir votre CV et une lettre d'intention à l'adresse melanie.cote.7@umontreal.ca avant le 5 août.</p>